



## CONSEIL COMMUNAL

DE

1148 L'ISLE

### SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL DU 9 JUIN 2011

#### CONDENSES DES DECISIONS PRISES

##### **Point 1 : Statutaire**

- Présence de 6 municipaux, de M. Lanthemann, boursier et de 39 conseillères et conseillers.
- Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2011.
- Lecture de la lettre de démission de M. Jean-Jacques Wegmüller, municipal.
- Lecture du courrier de M. François Burnand.

##### **Point 2 : Comptes de l'exercice 2010 et rapport de gestion 2010**

Ledit préavis est accepté par vote à mains levées à l'unanimité.

##### **Point 3 : Préavis 4/2011 : SDIS Région Venoge**

Ledit préavis est accepté par vote à mains levées à une large majorité par 35 voix pour, 2 voix contraires et 1 abstention.

##### **Point 4 : Communication du Bureau**

L'installation des autorités communales aura lieu le 15 juin à 19 heures.

Les enveloppes des personnes ayant participé à des commissions seront remises par nos soins ultérieurement.

Le solde du compte du Conseil communal restera en compte pour la nouvelle législature.

##### **Point 5 : Communication de la Municipalité**

M. Nicolas répond aux questions restées en suspens lors des différents Conseils communaux. M. Depair des Monuments historiques a été reçu. Il n'y aura pas de subventions pour la réfection des escaliers ni pour le portail et les grilles du Château. M. Chappuis explique que les tailleurs de pierre ont une charte de travail avec les Monuments historiques afin de faire les réfections dans les règles de l'art.

Concernant la demande de M. Failletaz au sujet de la réfection des chemins communaux, le dossier est traité par le Bureau Mosini et Claviezel à Montricher afin de préparer une demande de subventionnement globale pour tous les chemins auprès des Améliorations foncières.

Concernant la demande de M. Gruaz, les lignes blanches de sécurité ont été faites.

Concernant la demande de M. Bessard au sujet de la déchetterie, il est onéreux de mettre des copaux par terre car à chaque fois que le composte est traité les copaux seraient pris avec. Concernant la demande de M. Gruaz au sujet des cartes journalières pour les transports publics, des renseignements ont été pris. La Municipalité a trouvé ces cartes onéreuses par rapport à leur utilisation.

Concernant la demande de Mme Schafroth au sujet de la route du Praley, les travaux seront entrepris avant l'hiver.

M. Nicolas remercie au nom de la Municipalité le Conseil, son bureau et son Président pour l'excellente collaboration et la confiance accordée. Il remercie les conseillères et conseillers

pour leur participation et félicite les futurs conseillères et conseillers pour leur prochain engagement.

Il remercie les municipaux qui cessent leur activité. M. Martin, Mme Böhlen, M. Chappuis et M. Wegmüller.

Il remercie également les municipaux qui continuent, Mme Arber et M. Bise. Mme Dumauthioz va commencer. Une nouvelle répartition des dicastères a été effectuée qui sera peut-être modifiée avec l'arrivée du 5<sup>ème</sup> municipal.

Les listes des candidatures pour l'élection du 5<sup>ème</sup> municipal sont ouvertes jusqu'au lundi 18 juillet à 12h. L'élection faite selon le système majoritaire le 4 septembre 2011 sauf si un seul candidat se présente auquel cas l'élection sera tacite.

#### **Point 6 : Propositions individuelles**

M. Gruaz demande où en est le projet de faire des classes dans l'annexe du Château. Mme Böhlen répond que cela reste un projet. Suite à la loi scolaire un nouveau bâtiment va être construit à La Sarraz.

M. Gruaz remercie pour les lignes blanches et espère qu'elles inciteront les gens à ralentir. Il aimerait que de l'allure soit redonnée à nos fontaines. Si par hasard une fusion de commune devait avoir lieu il propose que le nom de L'Isle soit modifié pour « L'Isle sur Venoge ». Cela indiquerait où nous nous trouvons. Sa dernière idée serait de faire un jumelage avec un « Lille / l'Isle » de France car en France il y en a beaucoup.

M. Hostettler aimerait revenir sur une citation faite par M. Gruaz. *On investit pour les modzons rien pour les piétons*. Il aimerait faire remarquer que si beaucoup d'argent a été touché des améliorations foncières c'est en partie grâce à nos modzons qui vont boire l'eau de notre réseau.

M. Jeanneret voulait parler de la place du concours qui se situe en face du local du chauffage à distance. Il pense qu'il faudrait goudronner cette place comme prévu en 1974 et y faire des places de parc payantes. Le sud de la place devrait être laissé libre avec des macarons pour les gens vivant dans les locatifs. Concernant la fontaine de la Ville il faudrait réparer le chéneau. Comme c'est sa dernière séance il voulait remercier tout le monde. Il a eu beaucoup de plaisir à faire partie du bureau durant 8 ans et a un merveilleux souvenir de sa première course qui a eu lieu à Varsovie.

Mme Pitteloud fait ses remerciements pour la course.

M. Hostettler trouve qu'il faudrait mettre une barrière sur le talus en face du chemin des Ecoliers pour empêcher les enfants de traverser la route à cet endroit-là. Ils devraient utiliser le chemin créé à cet effet. Avant de faire des dépenses pour la sécurité il faut utiliser ce qui est déjà fait. M. Tardy pense qu'avant de dépenser de l'argent il faut que les parents montrent le bon exemple aux enfants.

M. Dagaëff remercie le Conseil dans son ensemble. Il trouve que la vie du village se porte bien et il remercie tout le monde pour leur contribution.

Il remercie l'ensemble du bureau, la vice présidente Mme Vantalou, la secrétaire Mme Dessibourg. Il a eu beaucoup de plaisir à travailler avec chacun.

La parole n'étant plus demandée, le Président, M. Thierry Dagaëff, remercie l'assemblée. La séance est levée à 22h15.

Bureau du Conseil communal

Le Président  
  
Thierry Dagaëff



La Secrétaire

  
Béatrice Dessibourg